

UN LIVRE

Dans un ouvrage court et dense, Jacques Berthelot dresse un bilan interpellant de la façon dont l'Union européenne impose la mondialisation néolibérale à travers ses Accords de partenariat économique (APE) avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signataires de la Convention de Lomé et de l'Accord de Cotonou.

PRÉSENTATION D'UN LIVRE DE JACQUES BERTHELOT

Offensive contre l'économie de l'Afrique de l'Ouest

Vous avez dit Libre échange est un livre de Jacques Berthelot, maître de conférences en économie, retraité de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT).

D'emblée, plusieurs organisations internationales sont pointées du doigt par l'auteur. L'Organisation mondiale du commerce, d'abord, qui a autorisé l'Union européenne (UE) à éroder le système des préférences commerciales mises en place par la Convention de Lomé, avec des conséquences concrètes pour les pays ACP, qui ont vu diminuer leurs avantages liés aux exportations. L'attitude de l'UE est aussi critiquée pour avoir défini des périmètres géopolitiques aux cinq Accords de partenariat économique (APE) régionaux d'Afrique subsaharienne en contradiction avec les périmètres des communautés économiques régionales préexistantes, et surtout pour avoir obligé les États signataires de ces APE à supprimer leurs droits de douane sur 80 % des exportations de l'UE.

Jacques Berthelot rappelle combien l'UE s'ouvre des marchés tous azimuts, en multipliant les accords de libre-échange avec la plupart des pays développés et émergents pour accroître ses exportations tout en garantissant son approvisionnement en matières premières aux prix mondiaux. Enfin, l'UE est également pointée pour son obstination à ne pas vouloir discuter de modifications dans les



Photo © SOS Faim / Aurélie Grimberghs

textes des APE déjà paraphés, ce qui entraîne le refus bien légitime de certains États réticents, dont le Nigeria, de les signer.

Focus sur l'Afrique de l'Ouest

L'ouvrage de Jacques Berthelot analyse plus particulièrement l'APE d'Afrique de l'Ouest. Cet APE n'a, selon l'auteur, rien apporté de positif dans une région qui doit faire face à d'énormes défis, entre autres l'explosion démographique, le changement climatique, et les déficits alimentaires pour une population qui dépend toujours à 60 % de l'agricul-



Illustration © Yves Dewulf

Le déficit alimentaire de l'Afrique de l'Ouest s'aggrave depuis 2011.

ture. On sait combien le rendement agricole total de l'Afrique subsaharienne, issu majoritairement de l'agriculture familiale, est dépendant du climat et de ses modifications. Un réchauffement mondial de 1 à 2° entraînerait une diminution d'environ 30% de sa production agricole, ce qui justifie d'y plaider pour une augmentation urgente de pratiques agroécologiques.

Malheureusement, la plupart des institutions africaines officielles telles que la Banque africaine de développement (BAD) continuent à soutenir les systèmes de production de type agro-business. Enfin, l'auteur rappelle qu'en excluant des échanges le café, le cacao et les épices, qui ne sont pas considérés comme des produits alimentaires de base, le déficit alimentaire de l'Afrique de l'Ouest s'aggrave depuis 2011.

Des conséquences pour l'Europe également

L'auteur conclut sur les effets des APE pour l'Europe elle-même : en les imposant entre autres à l'Afrique de l'Ouest, l'UE fait « ex-

ploser l'afflux des migrants illégaux que l'Europe ne veut pas accueillir... » ... Parmi les moyens financiers mobilisés par l'Europe en matière de migration, il y a le Plan d'investissement extérieur qui prétend favoriser la production et l'emploi locaux. Mais ce Plan vise surtout à attirer les investissements privés, et bénéficie indirectement au secteur privé de l'agro-business sans aider les agriculteurs subsahariens dont 90 % sont des petits agriculteurs familiaux. L'auteur termine en insistant pour que la Côte d'Ivoire et le Ghana puissent maintenir leur décision de ne pas rejoindre les APE. Il souligne également que pour atteindre les objectifs du développement durable en 2030 ainsi que ceux sur le changement climatique signés à Paris en décembre 2015, les institutions européennes doivent changer leur politique économique d'urgence en levant la contrainte des APE. Enfin, il rappelle qu'il est impératif que les autorités africaines cessent de partager le discours néolibéral dominant. III

Jacques Berthelot, Vous avez dit Libre échange? L'Accord de partenariat économique Union européenne-Afrique de l'Ouest, éditions L'Harmattan, 2018.